



COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Global Compact

2010 – 2011

Secrétaire Général
Nations-Unies
New York – NY 10017
USA

Bagnols sur Cèze, le 8 décembre 2010

Déclaration du Président

Plus qu'une prise de conscience, les actions en faveur des droits de l'Homme, des Normes du travail, de l'Environnement et de la Lutte contre la corruption sont désormais une nécessité et une direction vers laquelle orienter nos politiques.

La société Vanneuille soutient les dix principes du Pacte Mondial depuis le mois d'octobre 2003. Nous renouvelons notre engagement à adopter, soutenir et appliquer ces dix principes.

Dans la continuité des années précédentes, notre détermination à respecter et promouvoir le Pacte Mondial se vérifie au travers de notre politique qualité mais aussi par la stratégie, la culture au sein de l'entreprise ainsi que par les opérations quotidiennes de notre société.

Nous affichons clairement notre volonté de contribuer au Développement Durable. Nous nous employons ainsi jour après jour à instaurer et transmettre les bonnes pratiques auprès de nos collaborateurs et partenaires commerciaux. Toutes les décisions stratégiques et les démarches commerciales s'appliquent également à mettre en évidence notre responsabilité sociale lors des interactions avec les parties prenantes de notre société.

Gaël VANNEUVILLE

Président

L'Engagement Pacte Mondial en 2010

Le groupe Vanneuille n'a pas failli à son engagement en cette année 2010.

Les deux sociétés du groupe, Vanneuille et Alphasécur, ont en effet renouvelé leur certification ISO 9001 version 2008 en soulignant l'attention portée au développement durable mais surtout en inscrivant leur démarche Qualité en total accord avec les principes du Pacte Mondial.

Nous avons notamment axé nos efforts sur la communication interne et les procédés de consultations des salariés. Une réunion hebdomadaire a par exemple été instaurée chaque mardi ou encore une boîte à idées placée dans le hall d'entrée de l'entreprise. De plus, les procédures ISO ont également renforcé la valorisation de la gestion des déchets. Le tri des déchets a été optimisé, surtout au magasin logistique où de grands bacs ont été mis en place : carton, film plastique, papier, palettes cassées, cartouches d'encre, ...

Le processus est dorénavant suivi et intégré par tous nos salariés. Ces bacs sont ensuite amenés à la déchetterie où sont également triés tous les déchets correspondants. En termes de chiffres, il s'agit environ pour l'année 2010 de 2300 cartons recyclés, 1200 kg de film plastique, 300 kg de papier, 180 palettes bois, 75 cartouches d'encre.

Des accords ont été convenus avec nos clients de façon à ce que les livraisons soient groupées et ne nécessitent qu'un seul déplacement par semaine. Nous avons ainsi étudié le cycle de commande de nos clients ayant des besoins récurrents afin de créer un échéancier et de grouper leurs livraisons. Nous connaissons par exemple la consommation moyenne d'un site nucléaire selon la période en matière de combinaisons. Cela nous permet de plus d'échelonner les livraisons et d'alerter un site si sa commande paraît anormale.

Concernant les articles issus de la filière coton équitable, les objectifs de vente ont été largement dépassés en 2010 puisque les ventes pour ces articles ont augmenté de 115,94%. La Direction a conscience que cette année reste exceptionnelle en termes de quantités vendues mais souhaite évidemment poursuivre les efforts fournis par le service commercial. Nous fixons donc comme objectif une hausse de 10% pour l'année 2011.

Ces bons chiffres pour 2010 peuvent en partie être expliqués par l'embauche d'une nouvelle technico-commerciale dont les objectifs de vente pour les vêtements fabriqués en coton équitable sont de minimum 5% des ventes totales de vêtements par mois et qui met systématiquement en avant les bienfaits de l'utilisation de ce type d'articles.

D'autre part, la société Alphasécur a eu l'honneur de se voir décerner le 15 juin dernier par l'un de ses fidèles clients, Areva, leur Label Fournisseur (Annexe I).

Créée en 2009, cette distinction a pour objectif de renforcer le partenariat entre le leader mondial du nucléaire et ses fournisseurs. Les entreprises récompensées sont au nombre de 419 et sont issues de 11 pays différents.

L'attribution du label repose sur près de 25 critères de qualité, de respect des valeurs de développement durable et de compétitivité. L'investissement en faveur de l'innovation et de la recherche ainsi que l'attention portée à la sûreté, à la sécurité et à l'environnement sont des éléments déterminants dans le choix et l'évaluation d'Areva.

Les 25 critères précis n'étant pas rendus publics, les fournisseurs se doivent d'assurer un développement et une amélioration continus pour toujours atteindre les meilleures appréciations et être considérés comme partenaires privilégiés.

Areva souhaite intensifier la nature de ses relations avec les partenaires reconnus et les soutenir dans leur propre développement. A cet effet, des ateliers et des conférences ont été tenus lors de la journée de réunion à Paris pour présenter aux entreprises labélisées les perspectives du secteur des énergies sans CO₂ ainsi que les enjeux du développement durable.

Pour l'année à venir, le groupe Vanneuille a pour volonté de s'engager et de s'impliquer davantage dans les manifestations des réseaux locaux du Pacte Mondial pour plus de partage d'information et de bonnes pratiques. Les deux sociétés sont soucieuses de promouvoir leurs actions à leur échelle mais aussi d'être encouragées et motivées par celles des autres participants.

ANNEXE I

